



Municipalité de Saint-Himé-des-Lacs

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 FÉVRIER 2021

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux :
 - de la séance ordinaire du 13 janvier 2021
 - de la séance extraordinaire du 13 janvier 2021
4. Approbation des comptes à payer.
5. Adoption du document reçu-quitance dans le dossier de la plateforme multifonctionnelle pour Harp consultant.
6. Entente salariale pour représenter la municipalité dans les dossiers traités à la Cour du Québec pour Madame Suzanne Gaudreault et ce, lors de sa retraite.
7. Autorisation à la MRC de Charlevoix-Est de procéder à la vente des immeubles pour taxes impayées et approbation de la liste des taxes municipales à recevoir (arrérages).
8. Demande de subvention pour le réseau routier 2021.
9. Contrat d'entretien du système de dosage pour le chlore de l'aqueduc et celui de la Base de plein air du lac Nairne de la firme CGR Procédé.
10. Achat d'un portable.
11. Autorisation demandé par le Triathlon de Charlevoix pour utiliser le territoire de la municipalité.
12. Base de plein air : tarif pour le lavage de kayak 10\$.
13. Demande de commandite pour l'école Beau-Soleil. (847\$)
14. Correspondance.
15. Divers :
 - a)
 - b)
 - c)
16. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
17. Période de questions.
18. Levée de la séance.

BONNE SÉANCE !